

Je me gare sur voirie



Je paie par horodateur



Je paie par mobile

Je dépasse mon temps

^(a)FPS : Forfait de Post-Stationnement

Je rajoute du temps ?



Je reçois une notification



Je dépasse mon temps



Je suis en règle pas de FPS^(a)



OUI



NON



Je suis contrôlé = avis de passage

Je régularise mon défaut de paiement

^(b)RAPO : Recours Administratif Préalable Obligatoire

^(c)ANTAI : Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions

Je souhaite payer



Je souhaite contester



Rapidement FPS Minoré au tarif réduit



Plus tard FPS de Base au plein tarif



Je conteste mon FPS sur jemegare.fr ou par courrier recommandé auprès d'EFFIA = RAPO^(b)



Je paie par horodateur, mobile, jemegare.fr, Maison du Stationnement



Je paie auprès de l'ANTAI^(c)